



La Permanence des Soins en Médecine Générale

Week-end,
Jour férié
et la nuit



Le soir après 20h jusqu'à 8h
Samedi de 12h à 20h
Dimanche et jour férié de 8h à 20h



Au cabinet du médecin généraliste de garde



Enfants et adultes pour un Soin Non Programmé

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre
l'ouverture des cabinets médicaux

J'appelle le **SAMU** au **15** et je suis orienté(e) par un assistant de régulation médicale



Pas d'urgence :

- Médecin régulateur du 15
- Conseil médical
- Si nécessaire, orientation vers le **médecin de garde le samedi après-midi, dimanche et jour férié***



Urgence :

- Médecin urgentiste
- Envoi d'une équipe adaptée

**Les médecins du secteur s'organisent pour être de garde.*

Ils sont mobilisés pour répondre aux demandes du territoire donc n'hésitez pas les solliciter à travers le 15 si vous jugez que votre état de santé ne peut attendre l'ouverture des cabinets le lundi matin !